Programme-cadre de recherche et d'enseignement Euratom 1994-1998: financement suite à l'élargissement 1995

1995/0812(CNS) - 04/03/1996 - Acte final

OBJECTIF : accroître les montants du Programme-cadre pour des actions de recherche et d'enseignement Euratom (1994-1998), suite à l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision du Conseil 96/253/CEEA portant adaptation de la décision 94/268/CEEA. CONTENU : le montant estimé nécessaire de la participation financière de la Communauté s'élève à 1 336 millions d'écus (contre 1 254 millions d'écus), dont 769 millions d'écus prévus à titre indicatif pour la période 1994-1996 et 567 millions d'écus pour la période 1997-1998. La répartition des montants (en millions d'écus) est la suivante: - Sûreté de la fission nucléaire : 441 - Fusion thermonucléaire contrôlée : 895